

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 551 7700 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
739^{EME}REUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
8 DECEMBRE 2017

PSC/PR/BR. (DCCXXXIX)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), lors de sa 739^{ème} réunion tenue le 8 décembre 2017, a suivi des communications sur la situation en Libye.

Le Conseil a pris note de la communication faite par l'Ambassadeur Mokiemo Jean Félix, Envoyé spécial du Président du Comité de Haut niveau sur la Libye de l'UA, Son Excellence M. Denis Sassou Nguesso, sur la situation en Libye. Le Conseil a également pris note de la communication de Madame Wahida Ayari, Représentante spéciale du Président de la Commission pour la Libye et Chef du Bureau de liaison de l'UA. Le Conseil a également pris note des déclarations de l'Algérie, des Nations unies et de l'Union européenne (UE).

Le Conseil a rappelé les communiqués de presse de sa 719^{ème} réunion tenue le 14 septembre 2017, et celui [PSC/PR/BR. (DCCIII)] adopté à l'issue de sa 703^{ème} réunion tenue le 20 juillet 2017, ainsi que son communiqué [PSC/PR/COMM. (CDXLII)] adopté lors de sa 642^{ème} réunion du 6 décembre 2016 ainsi que le communiqué [PSC/PR/COMM. (DCIV)] adopté lors de sa 604^{ème} réunion du 9 juin 2016. Le Conseil a, en outre, rappelé la Décision de la 27^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Kigali, au Rwanda, en juillet 2016, dans laquelle l'UA a réitéré son engagement à apporter son assistance aux parties libyennes pour trouver une solution durable à la crise en Libye, ainsi que la Décision de la 29^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union, tenue à Addis Abéba, les 3 et 4 juillet, exhortant les parties libyennes à surmonter leurs différends politiques.

Le Conseil a exprimé sa profonde consternation face aux informations faisant état de traitements inhumains dont sont victimes des migrants africains dans certaines parties de la Libye. À cet égard, le Conseil a fait sienne le communiqué de presse du Président de la Commission de l'UA du 20 novembre 2017, dans laquelle il exprimait sa profonde préoccupation face aux conditions odieuses des migrants africains en Libye et soulignait la nécessité de mener une enquête sur cette situation à travers la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Le Conseil s'est félicité, en particulier, des efforts déjà entrepris conjointement avec l'UE et les Nations Unies pour trouver une solution au problème des migrants africains en Libye, à travers la mise en place du Groupe de travail UA-UE-Nations unies, qui a tenu sa première réunion au Siège de l'Union africaine à Addis-Abéba, le 4 décembre 2017, sous la présidence de la Commissaire aux Affaires sociales de l'UA, Madame Amira el-Fadil.

Le Conseil a exhorté le Président de la Commission, travaillant en étroite coopération avec les Etats membres et les partenaires compétents, à assurer que les dispositions nécessaires sont prises pour accélérer le rapatriement volontaire des migrants africains. Le Conseil a également exhorté les Etats membres à apporter leur contribution à ces efforts.

Le Conseil a exprimé son appréciation aux Etats membres qui, dans le cadre de la solidarité africaine, ont déjà annoncé une contribution logistique, et au Rwanda pour avoir offert d'accueillir des migrants qui seront rapatriés de Libye.

Le Conseil a réitéré sa préoccupation face à la situation humanitaire et sécuritaire persistante en Libye. À cet égard, le Conseil a fermement condamné toutes les formes de violence perpétrées contre les civils, y compris contre les migrants, ainsi que les divisions persistantes entre les Libyens qui empêchent le pays de se doter d'une architecture institutionnelle unifiée et fonctionnant normalement. Le Conseil a noté avec une vive préoccupation que les terroristes et les groupes criminels, ainsi que les milices, continuent d'entraver le processus de paix en Libye.

Le Conseil a, une fois de plus, réaffirmé son attachement à l'impératif du respect des droits de l'homme et de la dignité, et appelé toutes les parties concernées à œuvrer en faveur du dialogue et de la réconciliation en Libye.

Le Conseil, réitérant sa conviction qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Libye, s'est félicité des efforts constants de l'UA visant à faciliter le dialogue et la réconciliation entre tous les acteurs libyens, à travers le Comité de Haut niveau sur la Libye, sous la conduite de S.E. M. le Président Sassou Nguesso du Congo. À cet égard, le Conseil s'est également félicité des mesures déjà prises, relatives à la mise en œuvre de la Feuille de route établie par la 4^{ème} réunion du Comité de Haut niveau, tenue le 9 septembre 2017, à Brazzaville, à laquelle avaient participé les membres des Comités de Dialogue du Haut Conseil d'État et de la Chambre des Représentants. Le Conseil a pris note, en particulier, des efforts déployés pour aider les parties libyennes à surmonter leurs divergences portant sur les amendements à l'Accord politique libyen (APL), signé à Skhirat, en décembre 2015. À cet égard, le Conseil a souligné la nécessité d'accélérer la conclusion d'un accord sur les modalités et la substance des articles de l'APL à amender, et demandé à nouveau à la Commission d'œuvrer à la mise en œuvre effective et intégrale de la Feuille de route, sur la base du calendrier prévu, notant que l'échéance du 17 décembre 2017, telle que déterminée dans l'APL ne sera pas tenue.

Le Conseil a réitéré son appréciation au Président du Comité de Haut niveau, S.E.M. le Président Denis Sassou Nguesso du Congo, pour ses efforts inlassables visant à trouver une solution durable à la crise en Libye. Le Conseil a également félicité le Haut Représentant de l'UA pour la Libye, l'ancien Président Jakaya Kikwete, pour son engagement en faveur du processus de paix en Libye.

Le Conseil s'est félicité des efforts des pays voisins de la Libye, en particulier par la facilitation et l'accueil de réunions des différentes parties prenantes politiques militaires et tribales libyennes, en appui aux efforts de l'UA et des Nations unies pour trouver une solution à la situation en Libye.

Le Conseil s'est en outre félicité des efforts déployés par les Nations unies, en particulier par le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ghassam Salame. Le Conseil a réaffirmé la nécessité pour l'ensemble de la communauté internationale de travailler en étroite collaboration en vue de mettre fin aux souffrances du peuple libyen. Le Conseil a réitéré ses remerciements au Quartet et invité ses membres à mobiliser l'appui international nécessaire en adéquation avec les efforts que déploient conjointement l'UA et

l'ONU en Libye, y compris envers le dialogue inter-libyen qui vise à promouvoir la réconciliation dans le pays.

Le Conseil a réaffirmé le rôle central que l'UA doit jouer dans la recherche d'une solution durable à la crise en Libye, à travers le Comité de Haut niveau et le Haut Représentant pour la Libye.

Le Conseil attend avec intérêt la tenue de la 5^{ème} session du Comité de Haut niveau de l'UA sur la Libye, ainsi que la prochaine réunion du Quartet, prévues à Addis-Abéba, en janvier 2018, en marge de la 30^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la situation.